

## FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	<b>CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Rattaché à une circonscription, l'enseignant exerce sous la responsabilité de l'I.E.N. chargé de la circonscription au sein d'une équipe de circonscription. Il est amené à se déplacer dans l'ensemble du département.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>MISSIONS</b>	<p><b>Accompagnement des actions au sein de la circonscription de rattachement</b></p> <p>Il participe sous l'autorité de l'ADASEN pour le 1<sup>er</sup> degré à la vie de la circonscription et participe avec les autres conseillers pédagogiques de circonscription et départementaux aux tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions départementales,</li> <li>- Suivi des professeurs d'école titulaires de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année,</li> <li>- Réunions des groupes de travail départementaux.</li> </ul> <p>Il participe au suivi et à la formation des enseignants, notamment les stagiaires et les débutants. Il collabore à la mise en œuvre des politiques nationales, académiques ou départementales. Il contribue à l'amélioration des résultats des élèves par l'analyse et l'expertise des performances des écoles. Il apporte son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.</p> <p><u>Il assure notamment les missions suivantes au sein de la circonscription :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de la mise en œuvre des évaluations, analyse et exploitation auprès des équipes enseignantes ;</li> <li>- Suivi et analyse du dossier : projets d'école/avenants/fiches d'actions ;</li> <li>- Mise œuvre et suivi de projets particuliers dans les écoles ;</li> <li>- Organisation de la liaison école/collège (commission de liaison) ;</li> <li>- Participation aux évaluations d'école ;</li> <li>- Participation aux rencontres avec les RASED autour des situations d'élèves difficiles ;</li> <li>- Réunions avec les directeurs d'écoles ;</li> <li>- Participation aux conseils de maîtres en fonction de l'ordre du jour à la demande de l'I.E.N. et/ou de l'équipe validée par l'IEN ;</li> <li>- Personne ne ressource pour les écoles ;</li> <li>- Personne ne ressource pour les écoles pour la difficulté scolaire et les élèves intellectuellement précoces ;</li> <li>- Mise en ligne de ressources sur le site ;</li> <li>- Accompagnement d'enseignants à la demande de l'I.E.N. ;</li> <li>- Participation au recrutement de certains personnels (A.E.S.H., ...).</li> </ul> <p><u>Formation initiale des enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des T1 et T2.</li> </ul> <p><u>Animation pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et conduite d'animations pédagogiques notamment dans le cadre de Magistère.</li> </ul> <p><u>Formation continue des enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux actions de formation dans le cadre du plan académique de formation.</li> </ul> <p><u>Relation avec les partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat avec l'INSPE</li> <li>- Partenariat avec les établissements du 2<sup>nd</sup> degré de la circonscription.</li> <li>- Participation aux examens et concours professionnels (CAFIPEMF, concours P.E. notamment).</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> les éléments concernant les missions du conseiller pédagogique sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives nationales, académiques et/ou départementales</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des capacités d'adaptation lui permettant d'exercer dans un contexte particulier ;</li> <li>- Une expérience dans le domaine de la formation d'adultes,</li> <li>- Le sens de la communication et de la négociation ;</li> <li>- Des capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse ;</li> <li>- Le sens du travail en équipe ;</li> <li>- Le sens du partenariat ;</li> <li>- Des capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse ;</li> <li>- Une bonne maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIC) :</li> </ul>

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Titulaire d'un CAFIPEMF
	<b>NOMINATION ET QUOTITE</b>	Les missions qu'il est amené à exercer nécessitent une grande disponibilité. Elles sont difficilement compatibles avec un service à temps partiel.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, (PGRHM).</li> <li>- Entretien conduit conjointement par l'inspecteur de la circonscription du premier degré et l'ADASEN pour le premier degré.</li> <li>- Saisie du vœu dans l'application MVT1D.</li> </ul>